



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour diffusion immédiate

## L'ARTERRE dans la MRC du Granit : c'est reparti !

**Lac-Mégantic, le 23 avril 2024** — Les élus de la MRC du Granit ont récemment adhéré à la nouvelle entente de financement de l'ARTERRE. Celle-ci permet l'embauche de deux ressources à temps plein pour desservir l'ensemble des MRC de l'Estrie jusqu'en mars 2026.

En effet, l'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. La MRC du Granit joint donc de nouveau ce service avec cette nouvelle mouture au bénéfice des producteurs agricoles, propriétaires et aspirants-agriculteurs du Granit.

« Notre volonté de maintenir le dynamisme agricole de notre territoire peut se concrétiser de différentes façons, dont la réalisation de jumelages qui mèneront à des entreprises agricoles durables. Nous sommes donc fiers d'adhérer à cette nouvelle entente et souhaitons que les maillages soient nombreux et bénéfiques pour nos agriculteurs, mais aussi pour l'ensemble de la population qui bénéficie du travail de ces producteurs », a déclaré la préfète de la MRC du Granit, madame Monique Phérvong Lenoir.

Dans le cadre d'une première entente sectorielle de développement, le service de L'ARTERRE a été déployé en Estrie pour faciliter l'accès à la terre. D'abord prévu pour les trois années initiales de l'entente, le projet a été prolongé pour deux années supplémentaires. Ainsi, entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2023, les agents de maillage de l'Estrie ont su accompagner 375 aspirants-agriculteurs et 223 producteurs ou propriétaires fonciers (ces données font référence à l'ancien découpage de l'Estrie avec sept MRC).

« Avec la hausse fulgurante du prix des terres, le service est encore plus pertinent que jamais puisqu'il permet le démarrage d'entreprises grâce à la location, le partenariat d'affaires, et d'autres modes alternatifs d'établissement. Sachant que seulement 8 % des producteurs agricoles ont un plan de relève, que la moyenne d'âge des producteurs agricoles est de 54 ans et que 40 % d'entre eux ont 55 ans et plus, L'ARTERRE est plus que jamais essentiel pour aider à ce que l'agriculture et la vitalité des communautés se développent », a également partagé la coordonnatrice du service Sarah Mailhot.

Parmi les autres partenaires financiers, en plus des MRC participantes, notons le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la Fédération de l'UPA-Estrie ainsi que les partenaires de l'entente sectorielle de développement bioalimentaire régionale (ESD 2) (MAPAQ, Fédération de l'UPA-Estrie, MAMH, les 9 MRC de l'Estrie, la Table des MRC de l'Estrie et le CIBLE).

Pour en savoir plus, contactez l'une des deux coordonnatrices du service de L'ARTERRE au 819 346-8905 :

Sarah Mailhot poste 5112

[smailhot@upa.qc.ca](mailto:smailhot@upa.qc.ca)

ou

Dominique Desautels poste 5135

[d-desautels@upa.qc.ca](mailto:d-desautels@upa.qc.ca)

[www.arterre.ca](http://www.arterre.ca)

– 30 –

**Source :**

**Véronique Lachance**

**Agente aux communications**

819 583-0181 poste 117 ou 819 582-1744

[vlachance@mrcgranit.qc.ca](mailto:vlachance@mrcgranit.qc.ca)